

Séance du 9 avril 2015

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le conseil municipal, régulièrement convoqué le 3 avril 2015, s'est réuni au lieu habituel de ses séances et a délibéré sur la question suivante dont le compte-rendu a été affiché à la porte principale de la mairie.

-oOo-

PRESENTS : M. Etchegaray, maire-président, Mme Durruty, M. Millet-Barbé, Mme Bisauta, M. Soroste, MM. Neys, Ugalde, Lacassagne, Mmes Duhart, Castel, Adjointes ; Mme Juzan, MM. Esmieu, Salducci, Pocq, Arcouet, Lalanne, Mme Chabaud-Nadin, M. Salanne, Mmes Brau-Boirie, Meyzenc, M. Escapil-Inchauspé, Mme Taieb, M. Laiguillon, Mmes Destin, Bensoussan, MM. Boutonnet, Murat, Mmes Aragon, Picard-Felices, Capdevielle, Herrera Landa, MM. Duzert, Etcheto, Bergé, Pallas, Iriart, Nogues, conseillers municipaux.

ONT DONNE POUVOIR : Mme Lauqué à M. Etchegaray, Mme Martin-Dolhagaray à M. Ugalde, M. Aguerre à Mme Bisauta, Mme Langlois à M. Esmieu, Mme Candillier à Mme Taieb, Mme Belbaraka à M. Laiguillon.

SECRETAIRE : M. Boutonnet.

M. Soroste présente le rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

OBJET : FINANCES – Exercice 2015 - Budget primitif – Budget annexe de l'eau.

Ce budget annexe s'équilibre globalement à 16,6 M€, en légère baisse par rapport au BP 2014 (17,2 M€) en raison d'un moindre volume d'investissement.

Les équilibres financiers

(Présentation simplifiée, en milliers d'euros)

| FONCTIONNEMENT (en K€) | B.P. 2014 | B.P. 2015 |
|--|------------------|------------------|
| RECETTES | | |
| Vente d'eau | 4 380 | 4 390 |
| Redevances assainissement et Agence de l'eau | 6 610 | 6 650 |
| Travaux de branchement | 280 | 265 |
| Variation des stocks | 532 | 492 |
| Divers | 148 | 155 |
| Total des recettes de gestion courante | 11 950 | 11 952 |
| Travaux en régie | 450 | 450 |
| Reprises sur provisions et subventions | 246 | 276 |
| Autres produits | 67 | 82 |
| TOTAL des RECETTES de FONCTIONNEMENT | 12 713 | 12 760 |
| DEPENSES | | |
| Charges à caractère général (hors redevances et stocks) | 1 206 | 1 220 |
| Charges de personnel | 1 699 | 1 755 |
| Reversement de redevances | 6 610 | 6 651 |
| Variation des stocks | 532 | 492 |
| Divers | 181 | 183 |
| Total des dépenses de gestion courante | 10 228 | 10 301 |
| Charges financières | 155 | 154 |
| Autres charges (dont exceptionnelles) et dépenses imprévues | 130 | 300 |
| Dotations aux provisions et aux amortissements | 936 | 970 |
| TOTAL des DEPENSES de FONCTIONNEMENT | 11 449 | 11 725 |
| <i>Recettes - dépenses = Virement à la section d'investissement</i> | <i>1 264</i> | <i>1 035</i> |
| Virement + dotations aux amortissements = Capacité d'autofinancement brute prévisionnelle | 1 902 | 1 812 |

| INVESTISSEMENT (en K€) | B.P. 2014 | B.P. 2015 |
|--|------------------|------------------|
| RECETTES | | |
| Participations d'équipement | 488 | 131 |
| Emprunts | 1 865 | 1 640 |
| Autofinancement : dotations aux amortissements et virement à la section d'investissement | 2 080 | 2 005 |
| Divers | 10 | 54 |
| TOTAL des RECETTES d'INVESTISSEMENT | 4 443 | 3 830 |

| DEPENSES | | |
|--|--------------|--------------|
| Remboursement du capital des emprunts | 277 | 310 |
| Dépenses d'équipement : travaux, acquisitions, études et logiciels | 3 538 | 2 827 |
| Travaux en régie et divers | 450 | 500 |
| Reprises sur provisions et subventions | 178 | 193 |
| TOTAL des DEPENSES d'INVESTISSEMENT | 4 443 | 3 830 |

La section de fonctionnement

Les recettes de fonctionnement s'élevèrent globalement à 12,8 M€, soit un niveau quasiment inchangé par rapport au budget précédent.

Principale ressource de ce budget, la facturation aux abonnés atteint globalement 11 M€, dont une large partie est en fait reversée à la communauté d'agglomération (pour l'assainissement) et à l'Agence de l'eau Adour-Garonne (redevances pollution et modernisation des réseaux). La part revenant à la régie municipale pour la fourniture d'eau est estimée à 4,4 M€, au même niveau qu'en 2014, étant rappelé que le prix de l'eau a diminué de 0,7 % au 1^{er} janvier 2015.

Les autres recettes totalisent 1,72 M€ (idem 2014) comprenant :

- 0,3 M€ pour les travaux de branchement et de pose de compteurs,
- 0,5 M€ pour les écritures de comptabilisation des stocks,
- 0,4 M€ pour les travaux en régie,
- 0,5 M€ pour les reprises sur provisions et autres produits.

Les dépenses de fonctionnement sont estimées à 11,7 M€ contre 11,4 M€ au BP 2014.

Les inscriptions proposées pour 2015 font apparaître une évolution maîtrisée des charges, qui ressort à + 2,4 % pour l'ensemble des dépenses. Dans le détail, les achats et charges externes représentent 1,2 M€ (hors reversements de redevances et variation des stocks), en progression de 1,3 % et les charges de personnel, 1,75 M€, en hausse de 3,3 %. Les charges financières sont stables à 0,15 M€ en dépit de la progression de l'endettement en 2014, suite à la mobilisation d'un nouvel emprunt (0,8 M€).

Les charges exceptionnelles enregistrent une augmentation importante (+ 170 K€) résultant de la comptabilisation de sorties d'immobilisations de l'actif pour 150 K€. Cette dernière inscription explique pour l'essentiel la diminution du virement à la section d'investissement : 1 M€, en baisse de 230 K€. La capacité d'autofinancement brute prévisionnelle reste toujours très substantielle à 1,8 M€.

La section d'investissement

Les dépenses d'investissement totalisent 3,8 M€ (4,4 M€ au BP 2014), avec 0,3 M€ pour le remboursement du capital des emprunts et 2,8 M€ pour les dépenses d'équipement (3,5 M€ en 2014).

Les dépenses d'équipement se répartissent de la manière suivante :

- Renouvellement des conduites de transport : 1,1 M€, avec principalement 750 K€ pour la conduite du Laxia (secteur de Villefranque), 160 K€ pour les avenues de l'Adour et Betsellère et 55 K€ pour l'avenue Lautrec.
- Amélioration du système de distribution : 0,85 M€, avec notamment 105 K€ pour la rue Maubec, 100 K€ pour l'avenue Dubrocq, 180 K€ pour le renouvellement des branchements en plomb et 180 K€ pour le chemin d'Ibos.
- Réhabilitation des réservoirs : 0,6 M€, dont 350 K€ pour celui de Marracq et 200 K€ pour celui de la Porcelaine.
- Autres dépenses d'équipement : 0,37 M€, avec notamment 95 K€ pour la télégestion des installations, 35 K€ pour des acquisitions foncières dans le cadre de la protection des sources, et 137 K€ pour le renouvellement du matériel et des véhicules.

Le financement des dépenses d'équipement et des travaux en régie (450 K€) est assuré par l'autofinancement net pour 1,5 M€, par les recettes provenant du P.A.E. Prissé Jupiter pour 0,13 M€ et par une inscription de 1,64 M€ pour le recours à l'emprunt.

En application des articles L.2312-1 à 3 du code général des collectivités territoriales, il est demandé au conseil municipal d'approuver le budget primitif 2015 du budget annexe de l'eau présenté dans le document annexé, par nature et par chapitre.

Adopté à la majorité.

M. Murat, Mmes Aragon, Picard-Felices, Capdevielle, Herrera Landa, MM. Duzert, Etcheto, Bergé, Pallas ne prennent pas part au vote.

MM. Iriart, Nogues s'abstiennent.

Ont signé au registre les membres présents.